Prix de la Chancellerie des universités de Paris 2012

en Sorbonne, le 6 décembre 2012

UNIVERSITÉS
1253
LA SORBONNE
PARIS

Prix attribués par la Chancellerie des universités de Paris

ANNÉE 2012

La Chancellerie des universités de Paris, dépositaire des traditions de l'ancienne Université de Paris, distribue des prix provenant de dons et de legs consentis à l'ancienne Université de Paris ou à certains établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France.

42 prix portant le nom de "Prix solennels de Chancellerie" et 5 prix de thèse André ISORÉ en Droit Privé sont décernés en 2012 à des étudiants ayant soutenu une thèse au cours de l'année civile 2011, dans une université de la région Île-de-France, à l'École des hautes études en sciences sociales, à l'Institut national des langues et civilisations orientales, à l'École pratique des hautes études, à l'Institut d'études politiques de Paris, au Muséum national d'histoire naturelle ou, pour le prix Mariani/Louis Forest, dans tous les établissements d'enseignement supérieur français.

Ces prix de Chancellerie d'un montant unitaire de 10 000 € pour les prix solennels et 2000 € pour les prix de thèse ont pour finalité de récompenser l'excellence de la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue au cours de l'année 2011.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, avant la fin du mois d'avril, auprès des établissements dans lesquels les étudiants sont inscrits ou étaient inscrits au moment de la soutenance de leur thèse. Ces aides ou ces distinctions sont attribuées, après un premier choix effectué par les établissements concernés, par des jurys composés chacun, en règle générale, de trois personnalités qui sont, soit professeurs d'université, soit membres de l'un des grands corps de l'État ou de l'Institut de France. Dans certains cas, les personnalités sont choisies par un jury prévu dans l'acte de donation.

La cérémonie de remise des Prix se déroule en Sorbonne
jeudi 6 décembre 2012 à l'invitation de Monsieur François WEIL,
Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris.

Conseil d'administration de la Chancellerie des universités de Paris

Composition

MEMBRES DE DROIT

M. François WEILL, *Recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris*

Mme Marie-Laure COQUELET, *Vice-chancelier des universités de Paris*

M. Philippe BOUTRY, *Président de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*

M. Guillaume LEYTE, *Président de l'Université Paris 2 Panthéon Assas*

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, *Présidente de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle*

M. Barthélémy JOBERT, *Président de l'Université Paris 4 Paris Sorbonne*

M. Frédéric DARDEL, *Président de l'Université Paris 5 Paris Descartes*

M. Jean CHAMBAZ, *Président de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie*

M. Vincent BERGER, *Président de l'Université Paris 7 Paris Diderot*

M. Laurent BATSCH, *Président de l'Université Paris Dauphine*

Mme Sylvie SANCHEZ, *Administratrice générale des finances publiques, responsable du pôle fiscal Paris Centre et des services spécialisés*

MEMBRES DE DROIT EN FORMATION ÉLARGIE POUR LES MATIÈRES RELATIVES À L'INDIVISION

(article 5 du décret n° 2002-520 du 10 avril 2002 modifiant le décret n° 71-1005 du 30 décembre 1971)

Mme Danielle TARTAKOWSKY, *Présidente de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis*

M. Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense*

M. Jacques BITTOUN, *Président de l'Université Paris 11 Paris Sud*

M. Luc HITTINGER, *Président de l'Université Paris 12 Paris Est Créteil Val-de-Marne*

M. Jean-Loup SALZMANN, *Président de l'Université Paris 13 Paris Nord*

MEMBRES NOMMÉS PAR LE RECTEUR CHANCELIER

(arrêté rectoral pris en application de l'article 9 du décret n°97-1190 du 24 décembre 1997)

Mme Laure BÉDIER, *Maître des requêtes au Conseil d'État, Directrice des affaires juridiques de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris*

M. Pierre GRÉGORY, *Professeur des universités, Membre de la Commission interministérielle pour la conservation du patrimoine artistique national*

M. Hervé MACHI, *Magistrat, Secrétaire général de la MIVILUDES*

Mme Janine PECHA, *Administratrice générale des finances publiques, responsable du pôle fiscal Paris Sud-Ouest*

M. Yann PÉTEL, *Conseiller-maître à la Cour des comptes*

M. Jacques SALLOIS , *Président de la Commission de récolement des dépôts d'oeuvres d'art*

M. Philippe TAQUET, *Vice-président de l'Académie des Sciences*

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

M.Philippe PARINI, *Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris*

Mme Bernadette PETIT, *Secrétaire générale de la Chancellerie des universités de Paris*

Mme Gisèle DEFIOLLE, *Agent comptable de la Chancellerie des universités de Paris*

Déroulement de la cérémonie solennelle . . . . . p. 6
Le mot du Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris . . . p. 7

Présentation des lauréats

Droit et Sciences politiques

Prix AGUIRRE-BASUALDO / RUBINSTEIN . . . . . p. 10
Prix André ISORÉ en Droit Privé . . . . . p. 10
Prix MARIANI / Louis FOREST en Droit de la mer . . . . . p. 15
Prix Louis FOREST / PICARD . . . . . p. 16
Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . . . p. 16

Sciences économiques et Gestion

Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . . . p. 18
Prix Louis FOREST . . . . . p. 19
Prix Louis FOREST / AGUIRRE-BASUALDO . . . . . p. 20
Prix PIROU / AGUIRRE-BASUALDO . . . . . p. 20

Prix en Médecine

Prix Gustave ROUSSY / AGUIRRE-BASUALDO . . . . . p. 22
Prix AGUIRRE-BASUALDO / ROBIN . . . . . p. 22
Prix Louis FOREST . . . . . p. 23
Prix Suzy et Guy HALIMI / AGUIRRE-BASUALDO . . . . . p. 24
Prix Louis FOREST / KUNTZ-CHAGNIOT . . . . . p. 25

Prix en Sciences

Prix ARCONATI-VISCONTI . . . . . p. 28
Prix PERRISSIN-PIRASSET . . . . . p. 28
Prix PERRISSIN-PIRASSET / SCHNEIDER en Mathématiques fondamentales et appliquées . . . . . p. 29
Prix THIESSÉ de ROSEMONT / DEMASSIEUX en Mathématiques fondamentales et appliquées . . . . . p. 29
Prix Louis FOREST en Sciences de la vie . . . . . p. 30
Prix AGUIRRE-BASUALDO en Sciences de la matière, physique, chimie, sciences de l'univers, technologie . . . . . p. 31

Prix en Lettres et Sciences humaines

Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . . . p. 34
Prix BENABOU / AGUIRRE-BASUALDO en Histoire moderne . . . . . p. 34
Prix Louis FOREST en Lettres . . . . . p. 35
Prix Louis FOREST / THIESSÉ de ROSEMONT en Lettres, spécialisé en civilisations étrangères . . . . . p. 36
Prix RICHELIEU . . . . . p. 36
Prix AGUIRRE-BASUALDO / André LABROUQUÈRE . . . . . p. 38
Prix SCHNEIDER / AGUIRRE-BASUALDO . . . . . p. 38

Prix en Pharmacie

Prix AGUIRRE-BASUALDO / CANAT . . . . . p. 40
Prix RÉGNIER . . . . . p. 40
Prix RÉGNIER / Louis FOREST . . . . . p. 41

Présentation des membres des jurys

Droit et Sciences politiques

Prix AGUIRRE-BASUALDO / RUBINSTEIN . . . p. 44
Prix André ISORÉ en Droit Privé . . . p. 44
Prix MARIANI / Louis FOREST en Droit de la mer . . . p. 44
Prix Louis FOREST / PICARD . . . p. 44
Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . p. 44

Sciences économiques et Gestion

Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . p. 45
Prix Louis FOREST . . . p. 45
Prix Louis FOREST / AGUIRRE-BASUALDO . . . p. 45
Prix PIROU / AGUIRRE-BASUALDO . . . p. 45

Prix en Médecine

Prix Gustave ROUSSY / AGUIRRE-BASUALDO . . . p. 46
Prix AGUIRRE-BASUALDO / ROBIN . . . p. 46
Prix Louis FOREST . . . p. 46
Prix Louis FOREST / KUNTZ-CHAGNIOT . . . p. 46
Prix Suzy et Guy HALIMI / AGUIRRE-BASUALDO . . . p. 47

Prix en Sciences

Prix ARCONATI-VISCONTI . . . p. 47
Prix PERRISSIN-PIRASSET . . . p. 47
Prix PERRISSIN-PIRASSET / SCHNEIDER en Mathématiques fondamentales et appliquées . . . p. 47
Prix THIESSÉ de ROSEMONT / DEMASSIEUX en Mathématiques fondamentales et appliquées . . . p. 47
Prix Louis FOREST en Sciences de la vie . . . p. 48
Prix AGUIRRE-BASUALDO en Sciences de la matière, physique, chimie, sciences de l'univers, technologie . . . p. 48

Prix en Lettres et Sciences humaines

Prix BENABOU / AGUIRRE-BASUALDO en Histoire moderne . . . p. 48
Prix Louis FOREST en Lettres . . . p. 49
Prix Louis FOREST / THIESSÉ de ROSEMONT en Lettres, spécialisé en civilisations étrangères . . . p. 49
Prix RICHELIEU . . . p. 49
Prix AGUIRRE-BASUALDO / André LABROUQUÈRE . . . p. 49
Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . p. 50
Prix SCHNEIDER / AGUIRRE-BASUALDO . . . p. 50

Prix en Pharmacie

Prix AGUIRRE-BASUALDO / CANAT . . . p. 50
Prix RÉGNIER . . . p. 50
Prix RÉGNIER / Louis FOREST . . . p. 50

Remerciements des lauréats . . . p. 51

Déroulement

de la cérémonie solennelle

Remise des prix attribués par la Chancellerie des universités de Paris

La cérémonie se déroule dans le Grand Amphithéâtre, en Sorbonne.

La cérémonie débute en musique sur un morceau interprété par les étudiants de l'Orchestre et Chœur des Universités et du CROUS de Paris.

Monsieur le Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris accueille et remercie les personnalités présentes.

Monsieur Philippe DESCOLA, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, médaille d'or 2012 du Centre national de la recherche scientifique, prononce une allocution.

Madame la Secrétaire générale de la Chancellerie lit le palmarès.

Présentation des travaux des lauréats dans les disciplines suivantes :

Droit et Sciences politiques,
Sciences économiques et Gestion,
Médecine,
Sciences,
Lettres et Sciences humaines,
Pharmacie.

Monsieur le Recteur ou le Président de l'université concernée remet au lauréat le diplôme attestant l'excellence de ses travaux de recherche.

Madame Florence DE CAIGNY, descendante de Monsieur André ISORÉ, remettra les diplômes pour les prix ISORÉ en Droit Privé.

Madame Suzy HALIMI remettra conjointement avec le président de l'université concernée le diplôme pour le prix Suzy et Guy HALIMI en Médecine.

Au nom de tous les lauréats, Madame Alizée MALNOË, lauréate du prix Louis Forest en Sciences, remercie les donateurs de la Chancellerie.

Quatuor de l'Orchestre et Chœur des Universités et du CROUS de Paris

Violons : Charlotte Chahuneau et Eva Ballaz

Violon alto : Eva Sinclair

Violoncelle : Amélie Potier

Le Mot
du Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris

La Chancellerie des universités de Paris est heureuse de vous accueillir aujourd'hui dans ce Grand Amphithéâtre de la Sorbonne à l'occasion de la remise de ses prix. Ces prix récompensent le meilleur de la recherche universitaire dans tous les grands domaines : droit et sciences politiques, sciences économiques et gestion, médecine, sciences et pharmacie, lettres et sciences humaines.

Cette belle cérémonie perpétue chaque année la tradition d'excellence de l'ancienne Université de Paris dont le patrimoine demeure aujourd'hui un bien commun. Ce patrimoine est le précieux héritage du prestige de l'enseignement supérieur et de la recherche à Paris. De nombreux donateurs, illustres ou moins connus, ont souhaité lui rendre hommage en contribuant au rayonnement de nos universités. Leur générosité a fait d'eux les mécènes des jeunes chercheurs du XXIe siècle.

Les prix de la Chancellerie distinguent cette année la qualité exceptionnelle des thèses soutenues en 2011 par quarante-six jeunes chercheurs d'Ile-de-France. Leurs travaux ont fait l'objet d'une sélection particulièrement rigoureuse : d'abord par les écoles doctorales et les conseils scientifiques de leur établissement ; puis par les jurys des prix, composés de membres de l'Institut, d'universitaires, de hauts magistrats, de grands professionnels faisant autorité dans leur domaine.

Au nom de la communauté universitaire francilienne, je tiens à féliciter chaleureusement ces jeunes chercheurs en leur adressant tous mes vœux de réussite dans leurs recherches à venir et en leur souhaitant de connaître ce bonheur profond que procure la recherche.

François WEIL
Recteur de l'académie,
Chancelier des universités de Paris

Philippe DESCOLA

© Charles Mallison

Après des contributions à l'ethnologie de l'Amazonie, fondées notamment sur des enquêtes parmi les Jivaros achuar, Philippe Descola se consacre depuis plusieurs années à l'anthropologie comparative des rapports entre humains et non-humains et, plus récemment, à l'anthropologie des images. Professeur au Collège de France dans la chaire d'Anthropologie de la nature et directeur d'études à l'EHESS, il dirige le Laboratoire d'Anthropologie sociale.

Il est notamment l'auteur de *La Nature domestique* (Paris, 1986), *Les lances du crépuscule* (Paris, 1993), *Par-delà nature et culture* (Paris, 2005), *Diversité des natures, diversité des cultures* (Paris, 2010), *L'écologie des autres* (Paris, 2011) et, en collaboration, *Les idées de l'anthropologie* (Paris, 1988), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (Paris, 1991), *Nature and Society* (Londres 1996), *La production du social* (Paris, 1999) et *La Fabrique des images* (Paris, 2010), ouvrages traduits dans une dizaine de langues.

Médaille d'argent et médaille d'or du CNRS, Philippe Descola est membre de la British Academy et de l'American Academy of Arts and Sciences.

Droit et Sciences Politiques

Neuf prix solennels et cinq prix de thèse

Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925 par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.
Le legs RUBINSTEIN a été consenti à l'Université de Paris par Jacques RUBINSTEIN, le 12 juin 1963, pour honorer la mémoire de Lew, Marie et Jeanne RUBINSTEIN.

Le prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein en Droit et Sciences politiques a été attribué à

Monsieur Nicolas CORNU THÉNARD

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse « La notion de fait dans la jurisprudence classique. Étude sur les principes de la distinction entre fait et droit ».

2012 : Professeur d'Histoire du droit à l'Université de Rennes 1

2011 : Doctorat en Droit

La notion de fait dans la jurisprudence classique. Étude sur les principes de la distinction entre fait et droit

La distinction entre fait et droit, conçue par les jurisconsultes romains, poursuit à l'origine une ambition méthodologique. Elle oppose deux façons d'envisager un litige : au moyen d'une question de droit, ce qui induit une solution de portée générale, ou dans le cadre d'une question de fait, qui ne concerne alors que la seule espèce en cause. Les juristes apprécient, suivant chaque situation, celle des deux approches qui résoudra le conflit de la manière la plus convaincante.

La question de droit privilégie une construction artificielle : elle conduit à soumettre l'événement litigieux au prisme des définitions et des qualifications juridiques. Elle préserve alors la certitude formelle du droit malgré l'extrême disparité des circonstances. Mais nombre de conflits, par leur singularité, rendent de tels raisonnements inopérants. Dans ce cas, le recours à la question de fait permet d'étendre les pouvoirs de l'interprète, afin d'évaluer chaque circonstance dans le cadre d'un jugement d'espèce.

Directeur de thèse : **Monsieur Michel HUMBERT**

Prix André Isoré

en Droit privé

(5 prix solennels)

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien, se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.

Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Monsieur Maxime JULIENNE

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « Le nantissement de créance ».

2012 : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

2011 : Doctorat en Droit privé

Le nantissement de créance

Le nantissement de créance a été métamorphosé par l'ordonnance du 23 mars 2006. Il restait à comprendre la teneur de cette réforme, et à en mesurer la portée. Le créancier nanti est désormais en droit d'obtenir payement de la créance grevée, puis d'en conserver le produit à titre de garantie. Cette construction s'avère d'une grande originalité, puisque la créance y est envisagée, non pour sa valeur, mais pour son utilité : elle est un outil permettant de mettre la main sur la somme qui en constitue l'objet. Ainsi apparaît la véritable nature du nantissement : il est un adjuvant au gage. Il permet d'affecter en garantie un bien que le constituant n'a pas encore en sa possession, mais dont il est déjà créancier. Doté d'un tel fonctionnement, le nantissement est à même de s'appliquer à des créances non monétaires. Le droit du gage, ainsi combiné avec la technique du nantissement, atteindrait une puissance et une plasticité jusqu'ici ignorées.

Directeur de thèse : **Monsieur Laurent AYNÈS**

Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien, se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.

Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Monsieur Jonas KNETSCH

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse « Le droit de la responsabilité et les fonds d'indemnisation ».

2012 : Maître de conférences en Droit privé à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

2011 : Doctorat en Droit privé

Le droit de la responsabilité et les fonds d'indemnisation

Les crises sanitaires récentes (sang contaminé, amiante, Médiator) ainsi que les évolutions sociales et technologiques ont mis à l'épreuve le droit civil de la responsabilité. Aux côtés du mécanisme d'assurance privée et des instruments de protection sociale, les fonds d'indemnisation ont connu un essor manifeste au cours des dernières décennies. La présente étude est consacrée aux perspectives de cette nouvelle technique de compensation et analyse ses potentialités en prenant appui sur les expériences allemandes et françaises. Elle a permis d'identifier les apports et les défaillances d'une gestion publique des crises par la satisfaction immédiate, hors tribunaux, des demandes d'indemnisation de certaines catégories de victimes.

Directeurs de thèse : **Messieurs Yves LEQUETTE et Christian KATZENMEIER**

Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Laureen SICHEL

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « La gravité de la faute en droit de la responsabilité civile ».

2012 : Maître de conférences en Droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

2011 : Doctorat en Droit privé

La gravité de la faute en droit de la responsabilité civile

Face au constat de la multiplicité des manifestations – tantôt officielles, tantôt occultes – de la prise en compte de la gravité des fautes civiles, la présente étude a pour visée d'analyser méthodiquement les dysfonctionnements du système actuel afin de tenter d'y remédier. Ce projet de clarification et de rénovation prend appui sur une réflexion notionnelle aboutissant à distinguer deux conceptions de la gravité de la faute : l'une tenant à la considération de l'état d'esprit de l'agent, l'autre à l'ampleur des conséquences prévisibles de l'acte. Sur cette base, il a pu être proposé de définir deux familles de fautes graves : les fautes de conscience et les fautes de conséquences. Par suite, la reconnaissance de la structure duale de la gravité de la faute permet de revisiter nombre de mécanismes du droit de la responsabilité civile et de favoriser la réalisation optimale de ses vocations tout à la fois indemnitaire et normative.

Directeur de thèse : **Monsieur Grégoire LOISEAU**

Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.

Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Aurélie CAPPELLO

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse « La constitutionnalisation du droit pénal – Pour une étude du droit pénal constitutionnel ».

2012 : Chargée d'enseignement à l'Université Paris 2 Panthéon Assas en Droit pénal et procédure pénale

2011 : Doctorat en Droit privé

La constitutionnalisation du droit pénal Pour une étude du droit pénal constitutionnel

La constitutionnalisation du droit pénal désigne l'emprise croissante de la Constitution sur cette matière du fait de l'enrichissement des principes constitutionnels à caractère pénal et de la diversification des contrôles de constitutionnalité de la norme pénale. Notre étude a pour objet de montrer que ce processus est porté par le rapprochement de toutes les autorités de conception, de contrôle et d'application du droit pénal, en raison du partage de leurs compétences et de leurs doctrines, et porteur de légitimation pour cette discipline soumise au respect de principes d'inspiration humaniste propres à susciter l'adhésion du justiciable. Elle a aussi pour but de mettre en lumière le résultat de ce processus : la naissance d'un droit pénal nouveau, sans cesse rapproché de la Constitution, de sa gestation jusqu'à sa mort, le droit pénal constitutionnel.

Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Maria LOPEZ DE TEJADA

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse « La disparition de l'exequatur ».

2012 : Consultante auprès d'un avocat au Conseil d'État et à la cour de cassation et chargée d'enseignement à l'université Paris 12 Paris Est Créteil Val-de-Marne et Paris 13 Paris Nord en Droit civil et Droit international privé

2011 : Doctorat en Droit international privé

La disparition de l'exequatur

La thèse tend à démontrer le caractère prématuré et infondé du processus de disparition de l'exequatur inauguré dans l'espace judiciaire européen et propose, pour pallier aux insuffisances du système de mise à exécution automatique instauré dans l'Union, de généraliser le recours à l'action en opposition à exécution, instrument procédural connu de certains Etats membres permettant à la partie condamnée par un titre exécutoire de contester devant un juge le droit à exécution du créancier. A cet effet, la démarche adoptée a consisté à mettre en évidence le fondement de droit privé de l'exequatur pour montrer ensuite, qu'en l'état actuel du niveau d'intégration judiciaire atteint, sa disparition est précipitée et dangereuse. Elle se livre enfin à un examen comparé de plusieurs droits nationaux pour explorer quelle est la voie procédurale idéale pour restaurer un contrôle juridictionnel dans la phase d'exécution.

Directeur de thèse : **Monsieur Yves MAYAUD**

Directeur de thèse : **Monsieur Bertrand ANCEL**

Prix André Isoré

en Droit privé

(5 prix de thèse)

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.

Le prix de thèse André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Marion COTTET

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Essai critique sur la théorie de l'accessoire en droit privé ».

2012 : Maître de conférences à l'Université du Maine

2011 : Doctorat en Droit privé

Essai critique sur la théorie de l'accessoire en droit privé

Dans ses applications en droit positif, la théorie de l'accessoire est grevée d'incohérences qui nuisent à sa lisibilité. La thèse se donne donc pour objectif de rétablir la cohérence de cette théorie en abandonnant certaines de ses utilisations et en en maintenant d'autres. À une phase de déconstruction succède une phase de reconstruction permettant d'établir que la théorie de l'accessoire devrait être réduite à un seul rôle : son rôle conservatoire. Celui-ci consiste à conserver le lien d'accessoire à principal afin que l'accessoire continue de remplir sa fonction auprès du principal. La théorie de l'accessoire aura alors notamment pour effet la transmission simultanée de l'accessoire et du principal, voire, parfois, un dédoublement de la propriété de l'accessoire. Réduire la théorie de l'accessoire à ce rôle précis permet de la renouveler en redéfinissant la notion d'accessoire et en établissant les conditions d'application de la règle de l'accessoire.

Directrice de thèse : **Madame Judith ROCHFELD**

Le prix de thèse André Isoré en Droit privé a été attribué à

Monsieur Benjamin DABOSVILLE

de l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense pour sa thèse « L'information du salarié, contribution à l'étude de l'obligation d'informer ».

2012 : Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

2011 : Doctorat en Droit privé et Sciences criminelles

L'information du salarié, Contribution à l'étude de l'obligation d'informer

Les obligations pour l'employeur d'informer le salarié répondent à des finalités diverses. Certaines de ces informations sont liées à une prise de décision, tandis que d'autres sont liées à l'accomplissement d'une action. Cette diversité de fonctions se conjugue avec une relative unité dans les règles applicables à ce type d'obligation. L'information du salarié nécessitant un acte de langage de la part de l'employeur, des similitudes peuvent être identifiées dans les exigences relatives à l'exécution de l'obligation d'informer, mais aussi dans les sanctions applicables en cas de défaut d'information.

Directeur de thèse : **Monsieur Antoine LYON-CAEN**

Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.

Le prix de thèse André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Sylvie NÉRISSON

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « La légitimité de la gestion collective des droits des auteurs en France et en Allemagne ».

2012 : Chercheur à l'institut Max Planck pour la propriété intellectuelle et le droit de la concurrence (Munich)

2011 : Doctorat en Droit privé

La légitimité de la gestion collective des droits des auteurs en France et en Allemagne

La gestion collective des droits d'auteur s'est développée en répondant aux besoins des auteurs (mutualisation) et des utilisateurs (accès à un répertoire exhaustif et mondial). Face à la numérisation et à Internet, la Commission européenne a favorisé une concurrence entre sociétés de gestion collective par les prix, puis pour les répertoires. Elle a ainsi bouleversé les équilibres essentiels à la gestion collective (pour les exploitations en ligne, les auteurs ne sont plus convenablement protégés et les exploitants ne peuvent plus obtenir une licence sur le répertoire mondial). À l'aune des droits français et allemand, modèles du droit d'auteur continental, la thèse présente ces équilibres, critique les positions de la Commission européenne, et propose des réformes destinées à tenir compte de la nouvelle donne technologique sans tourner le dos à la tradition humaniste du droit d'auteur.

Le prix de thèse André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Jennifer POIRRET

de l'Université Paris 12 Paris Est Créteil Val-de-Marne pour sa thèse « La représentation légale du mineur sous autorité parentale».

2012 : Chargée d'enseignement à l'Université Paris 12 Paris Est Créteil Val-de-Marne

2011 : Doctorat en Droit privé

La représentation légale du mineur sous autorité parentale

L'emploi de plus en plus fréquent du terme de « représentation légale » conduit à se demander s'il s'agit d'un concept juridique ou d'une facilité de langage, simplement destinée à mettre en évidence le mécanisme remédiant à l'impossibilité pour le mineur d'accomplir seul des actes juridiques. L'étude du palliatif à l'incapacité d'exercice est apparue nécessaire afin de dissiper l'incertitude entourant un élément pourtant essentiel de la protection de l'enfant. Elle a révélé que la représentation légale du mineur est plus qu'une technique, elle est un attribut général, autoritaire et autonome de l'autorité parentale. En intégrant la problématique contemporaine des droits de l'enfant, cette réflexion dépasse le clivage traditionnel entre autorité parentale et administration légale, et permet une modernisation du remède à l'incapacité d'exercice, dont elle précise le domaine et le régime.

Directeurs de thèse : **Messieurs Frédéric POLLAUD-DULIAN et Wilhelm NORDEMANN**

Directeur de thèse : **Monsieur François CHABAS**

Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.

Le prix de thèse André Isoré en Droit privé a été attribué à

Monsieur Fabrice ROSA

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « Les actes de réglementation privée ».

2012 : Collaborateur auprès d'avocats aux conseils
Chargé d'enseignement à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

2011 : Doctorat en Droit privé

Les actes de réglementation privée

Diverses branches du droit privé reconnaissent une certaine efficacité à une réglementation d'origine privée (droit du travail, copropriété, réseaux de distribution, marchés financiers…), mais sans parvenir à lui attacher une qualification adaptée. Pour rendre compte de ce phénomène normatif, l'étude élabore un mécanisme dual de réglementation privée, dont elle présente les fondements et le régime au prisme de la théorie de l'acte juridique. Elle entreprend ensuite de situer les actes de réglementation privée parmi les sources du droit. Finalement, l'analyse ne confirme pas l'hypothèse du pluralisme juridique. Il en ressort au contraire que le pouvoir normatif des personnes privées s'articule sur des intérêts dont le droit étatique souhaite lui-même, ou exige parfois, la réalisation.

Prix Mariani / Louis Forest

(1 prix)

Georgette MARIANI avait manifesté, par testament du 8 mars 1980, son intention de laisser une somme pour la création d'un Prix récompensant une étude sur le droit de la mer. Son vœu fut exaucé par sa mère et son frère qui ont fait à la Chancellerie des universités de Paris une donation servant à constituer un prix national en droit de la mer.

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Non attribué

Directeur de thèse : **Monsieur François GAUDU**

Prix Louis Forest / Picard

(1 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Maurice PICARD était professeur à la Faculté de Droit de Paris. Décédé le 5 juillet 1968, il a consenti un legs en 1967 à cette Faculté.

Le prix Louis Forest / Picard en Droit et Sciences politiques a été attribué à

Monsieur Sébastien HOURSON

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse « Les conventions d'administration ».

2012 : Maître de conférences en Droit public à l'Université Paris 5 Paris Descartes

2011 : Doctorat en Droit public

Les conventions d'administration

Depuis quelques décennies, les actions conventionnelles des personnes publiques ont connu un remarquable essor. Il est toutefois fréquent que les actes signés présentent certains éléments caractéristiques des contrats mais ne produisent ni droit ni obligation à l'égard des parties. Dans ces hypothèses, les appareils conceptuels traditionnels ne suffisent plus à rendre compte des pratiques administratives. Un pareil constat interroge les classifications usuelles. Et il invite surtout à tracer les contours d'une nouvelle catégorie d'actes conventionnels – pouvant répondre à l'appellation de *conventions d'administration* – dont les stipulations ne renferment que des énoncés directifs, c'est-à-dire dépourvus de signification impérative dans une analyse normative classique. Adopter une telle proposition permet non seulement de mieux décrire théoriquement les instruments contemporains, de les soumettre à un encadrement juridique adapté, mais redonne aussi à la notion de contrat sa cohérence initiale.

Prix Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925 par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Aguirre-Basualdo en Droit et Sciences politiques a été attribué à

Monsieur Samuel HAYAT

de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis pour sa thèse « *Au nom du peuple français*. La représentation politique en question autour de la révolution de 1848 en France ».

2012 : Post-doctorant en Science politique au CRESPPA-CSU (CNRS / Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis)

2011 : Doctorat en Science politique

« Au nom du peuple français ». La représentation politique en question autour de la révolution de 1848 en France

Au cours du printemps 1848, deux conceptions antagonistes de la République se constituent, à partir de réponses divergentes à cette question : qui peut parler et agir au nom du peuple ? Selon la République modérée, qui mélange gouvernement représentatif et souveraineté du peuple, seuls les gouvernants élus au suffrage « universel » – masculin – peuvent représenter le peuple. Selon la République démocratique et sociale, le peuple peut et doit être représenté par plusieurs institutions – l'Assemblée, mais aussi la Garde nationale, les clubs et les journaux, les corporations – et il importe que les représentés soient inclus dans les décisions. Après une série d'épreuves qui voient l'affirmation progressive de la République modérée, l'échec de l'insurrection ouvrière de juin 1848 marque le refoulement de la République démocratique et sociale, dont le souvenir devient fondateur du mouvement ouvrier.

Directeur de thèse : **Monsieur Bertrand SEILLER**

Directeur de thèse : **Monsieur Bertrand GUILLARME**

Sciences économiques et Gestion

Six Prix de Chancellerie

Prix Aguirre-Basualdo

(3 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

Madame Gwenaëlle BRIAND-DECRÉ

de l'Université Paris Dauphine pour sa thèse « L'influence des stimuli « lumière et température » sur les réponses émotionnelles et conatives des consommateurs au sein du point de vente ».

2012 : Maître de conférences à l'Université d'Angers

2011 : Doctorat en Sciences de Gestion

L'influence des stimuli « lumière et température » sur les réponses émotionnelles et conatives des consommateurs au sein du point de vente

Les stimuli lumière et température sont encore très peu étudiés sur le comportement du consommateur en magasin, malgré leur intérêt conceptuel et managérial. Sur la base d'une littérature pluridisciplinaire (psychologie sociale et environnementale, psychiatrie, ergonomie, médecine), notre recherche propose de tester l'effet de ces stimuli sur les réponses émotionnelles et comportementales des consommateurs. Nous examinons également le rôle joué par la saison, le niveau optimal de stimulation et le sexe. Les résultats issus de deux expérimentations (l'une sur la base de scénario, l'autre dans un laboratoire) convergent sur les hypothèses principales et l'influence des variables clefs, et mettent en évidence des implications conceptuelles et managériales en zone de confort pour la lumière et la température et en zone d'inconfort thermique. Nous concluons par une discussion relative aux enjeux liés aux économies d'énergie.

Directeur de thèse : **Monsieur Bernard PRAS**

Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

Monsieur François GOXE

de l'Université Paris Dauphine pour sa thèse « Communautés d'affaires et réseaux sociaux : facteur de développement pour l'internationalisation des entreprises ? Cas des entrepreneurs de PME françaises en Chine ».

2012 : Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

2011 : Doctorat en Sciences de Gestion

Communautés d'affaires et réseaux sociaux : facteur de développement pour l'internationalisation des entreprises ? Cas des entrepreneurs de PME françaises en Chine

Notre travail modélise l'internationalisation des entreprises comme un processus social conduit par un entrepreneur grâce à la mobilisation de « réseaux » personnels et se traduisant par une tentative de passage d'un champ social à un autre.

Cette conceptualisation est appliquée aux cas d'entrepreneurs de PME françaises tentant de développer leurs entreprises en Chine. Nous analysons leurs efforts comme passage de champ au travers de leurs caractéristiques personnelles (ou « capital »), de plusieurs dimensions résiliaires et des résultats concrètement obtenus.

Nous montrons, au-delà des caractéristiques personnelles des individus, des logiques et divisions sociales entre acteurs du développement international expliquant les trajectoires d'internationalisation et le succès ou l'échec de l'accompagnement (public et privé) de ces tentatives.

Directeur de thèse : **Monsieur Pierre ROMELAER**

Prix Aguirre-Basualdo

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

Madame Sophie OSOTIMEHIN

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « Fluctuations macroéconomiques et imperfections de marché : le rôle des créations et destructions d'emploi et d'entreprises ».

2012 : Assistant Professor, Département d'économie, Université de Virginie

2011 : Doctorat en Sciences économiques et Gestion

Fluctuations macroéconomiques et imperfections de marché : le rôle des créations et destructions d'emploi et d'entreprises

L'objectif de cette thèse est d'étudier l'importance des créations et des destructions d'emploi et d'entreprises dans le cycle économique. Ces flux de création et de destruction ont été pendant longtemps largement ignorés de l'analyse macroéconomique ; ils représentent pourtant une dimension importante des fluctuations conjoncturelles. Cette thèse s'attache à montrer les effets des créations et des destructions des facteurs de production en présence de frictions sur les marchés du travail et du capital. Tenir compte de ces flux de création et de destruction permet d'identifier un nouveau canal d'amplification des chocs conjoncturels ainsi que de mieux comprendre les déterminants des fluctuations de la productivité agrégée et l'effet des fluctuations conjoncturelles sur le bien-être des ménages.

Directeur de thèse : **Monsieur Jean-Olivier HAIRAULT**

Prix Louis Forest

(1 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Le prix Louis Forest en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

Monsieur Mathieu COUTTENIER

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « Natural Factors, Political Influence, Institutions and Culture : A Contribution to the Fundamental Causes of Economic Development ».

2012 : Post-doctorat à la Faculté de Lausanne - DEEP

2011 : Doctorat en Sciences économiques et Gestion

Natural Factors, Political Influence, Institutions and Culture : A Contribution to the Fundamental Causes of Economic Development

Cette thèse étudie les relations entre les institutions, la culture et les ressources naturelles. Les résultats sont les suivants. Premièrement, l'abondance en ressources ne constitue pas toujours une malédiction pour un pays, le revenu généré par les ressources peut permettre d'améliorer les institutions nationales. Deuxièmement, je montre qu'aux USA, les agents résidant dans des régions abondantes en ressources minières sont moins favorables aux interventions étatiques telle que la redistribution envers les plus démunis. Troisièmement, je montre que les sécheresses depuis la fin de la période coloniale en Afrique du Sub-saharienne augmentent la probabilité de guerres civiles. Quatrièmement, l'intervention diplomatique d'un pays tiers dans une guerre civile permet d'améliorer la situation économique du pays qui connait la guerre, en augmentant notamment son commerce international vers tous les pays du monde.

Directeur de thèse : **Monsieur Thierry MAYER**

Prix Louis Forest / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Louis Forest / Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

Monsieur Mateo CORDIER

de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines pour sa thèse « Ecosystème estuarien et système économique régional : faisabilité d'une intégration par modélisation Input-Output. Application au cas de l'habitat halieutique dans l'estuaire de la Seine ».

2012 : Maître de conférences à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Section Sciences économiques (CNU 05)

2011 : Doctorat en Sciences économiques et Gestion

Ecosystème estuarien et système économique régional : faisabilité d'une intégration par modélisation Input-Output. Application au cas de l'habitat halieutique dans l'estuaire de la Seine

Mateo Cordier propose une approche méthodologique pour étudier les interactions entre les activités économiques et l'écosystème, une démarche essentielle pour comprendre la façon dont l'économie s'appuie sur l'écosystème pour fonctionner et croître. Cela permet d'étudier la quantité d'écosystème nécessaire au fonctionnement de l'économie. L'objectif final étant de réfléchir à des mesures permettant d'assurer un développement économique capable de préserver les parties de l'écosystème essentielles aux activités humaines. La méthodologie est basée sur le développement d'un modèle économico-écologique appliqué au cas d'étude de la restauration des habitats marins de l'estuaire de la Seine. Le modèle quantifie l'impact écologique des activités économiques sur la dégradation des habitats marins et des poissons qu'ils abritent. Il montre en retour, le rétro-impact de la dégradation de ces habitats sur l'économie.

Directeurs de thèse : **Messieurs Martin O'CONNOR et Walter HECQ**

Prix Pirou / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Monsieur Gaëtan PIROU était professeur à la faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris. Ce legs a été consenti le 23 mars 1964 par sa veuve, Madame Marcelle, Marguerite PIROU née DUPUIS.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Pirou / Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

Monsieur Thai HA-HUY

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « Équilibre sur les marchés financiers – Croissance optimale et bien-être social ».

2012 : Maître de conférences à l'Université d'Evry Val D'Essonne Post-doctorant au Département d'Économie et de Gestion, École normale supérieure de Cachan (ENS de Cachan)

2011 : Doctorat en Sciences économiques

Équilibre sur les marchés financiers – Croissance optimale et bien-être social

La première partie éclaire la dualité entre les différentes approches sur les conditions limitant l'arbitrage sur les marchés financiers, bien connues sous le nom « les conditions de non-arbitrage. En général, les conditions issues de ces deux approches sont équivalentes. La méthode peut aussi être appliquée à des modèles combinant risque et ambiguïté.

Une relation de bien-être social (FBS), représentée par une fonction numérique, et satisfaisant l'anonymat et le critère de Pareto, ne peut être définie que sur un sous ensemble de l'ensemble des flux d'utilités instantanées réalisables. Plusieurs travaux récents utilisent l'idée proposée par Chichilnisky sur les propriétés de non-dictature du présent et du future. La deuxième partie montre qu'en général, une elle fonction doit représenter le fameux critère « overtaking » de Gale.

Directeur de thèse : **Monsieur Cuong LE-VAN**

Médecine

Sept Prix de Chancellerie

Prix Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Gustave Samuel ROUSSY (1874-1948) fut Recteur de l'Académie de Paris de 1937 à 1947. Le legs à l'ancienne Université de Paris a été consenti le 10 juillet 1965 par sa veuve, Madame Marguerite, Henriette, Laure ROUSSY née THOMSON, décédée le 22 novembre 1967.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo en Médecine a été attribué à

Madame Sandy EL AZZI HATEM

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Interleukine-15 et Tumeurs du rein : Implication de la cytokine dans la différenciation des cellules souches du cancer ».

2012 : Post-doctorante à l'Institut Cochin - Inserm U1016

2011 : Doctorat en Biochimie, Biologie Cellulaire et Moléculaire

Interleukine-15 et Tumeurs du rein : Implication de la cytokine dans la différenciation des cellules souches du cancer

Pour ses activités immuno-activatrices, L'Interleukine-15 (IL-15) est actuellement considérée comme un candidat de choix pour le traitement du carcimore rénal, une tumeur très agressive et résistante aux chimio- et immunothérapies. Bien qu'actuellement testées en essai clinique, les fonctions de la cytokine sur la composante rénale restent peu étudiées. Dans ces travaux de thèse, nous avons évalué le rôle de l'IL-15 sur les cellules épithéliales rénales normales et tumorales ainsi que sur une sous-population de cellules souches du cancer (CSC) soupçonnée d'être à l'origine de la tumeur et très résistante aux thérapies conventionnelles. Nos résultats montrent que l'IL-15 joue un rôle important dans l'homéostasie des cellules rénales et induit la différenciation des CSC rénales en cellules épithéliales non tumorigéniques et plus sensibles aux agents cytotoxiques. Ces travaux révèlent un rôle très complexe de la cytokine dans la physiopathologie rénale à considérer dans le développement de nouvelles approches thérapeutiques.

Prix Aguirre-Basualdo / Robin

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le legs ROBIN a été consenti en 1960 à la faculté de Médecine par la veuve de Pierre ROBIN, Madame Clémentine ROBIN née CHARTIER.

Le prix Aguirre-Basualdo / Robin en Médecine a été attribué à

Monsieur Pierre-Emmanuel RAUTOU

de l'Université Paris 7 Paris Diderot pour sa thèse « Effets biologiques des microparticules humaines sur les cellules endothéliales ».

2012 : Chef de clinique, Service d'Hépatologie, Hôpital Beaujon, AP-HP, Clichy, Université 7 Paris Diderot
INSERM, U970, Paris Cardiovascular Research Center
Université Paris 5 Paris Descartes, UMR-S970

2011 : Doctorat en Biologie et Pharmacologie de l'Hémostase et des Vaisseaux

Effets biologiques des microparticules humaines sur les cellules endothéliales

Les microparticules sont des vésicules (0,1 à 1 µm de diamètre) libérées par les cellules suite à leur activation ou leur apoptose. Cette thèse a évalué l'effet de microparticules présentes *in vivo* au cours de deux maladies chroniques : l'athérosclérose où nous avons montré qu'elles jouent un rôle proinflammatoire et proangiogénique, contribuant ainsi la progression et au développement de la plaque d'athérosclérose ; et la cirrhose où elles diminuent la réponse aux agents vasoconstricteurs et pourraient ainsi participer à l'hypertension portale responsable des complications majeures de cette maladie du foie. D'autre part, nous avons étudié la clairance de microparticules endothéliales pour mieux appréhender les augmentations de taux circulants observés dans de nombreuses maladies. Cette thèse montre que les microparticules sont des vecteurs d'information biologique.

Directeur de thèse : **Monsieur Pierre EID**

Directrice de thèse : **Madame Chantal M. BOULANGER**

Prix Louis Forest

(3 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Le prix Louis Forest en Médecine
a été attribué à

Monsieur Alexandre DENOYER

de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie pour sa thèse « Rôle des chimiokines CXCL12 et CX3CL1 dans la physiopathologie du trabéculum et de la surface oculaire au cours du glaucome ».

2012 : Praticien hospitalier en Ophtalmologie, chercheur

2011 : Doctorat en Sciences - Physiologie et physiopathologie

Rôle des chimiokines CXCL12 et CX3CL1 dans la physiopathologie du trabéculum et de la surface oculaire au cours du glaucome

Le glaucome est une des premières causes de cécité dans le monde. C'est une neuropathie optique associée à une hypertonie oculaire et une dégénérescence du trabéculum dont les mécanismes demeurent mal connus, ce qui pourrait expliquer l'échappement thérapeutique souvent observé en pratique clinique. Sur tissus humains, cultures cellulaires et dans un modèle animal de glaucome, nos travaux démontrent de façon inédite que certains axes chimiokinergiques sont impliqués dans la physiopathologie glaucomateuse. Plus précisément, nous rapportons que l'antagonisme sélectif d'un récepteur aux chimiokines diminue l'hypertonie oculaire en restaurant la fonction trabéculaire et prévient la neurodégénérescence rétinienne, posant ainsi les bases d'une stratégie thérapeutique innovante ciblant spécifiquement les chimiokines dans la maladie glaucomateuse.

Directeurs de thèse : **Messieurs William ROSTÈNE et Christophe BAUDOUIN**

Le prix Louis Forest en Médecine
a été attribué à

Madame Claire LEBLOND

de l'Université Paris 7 Paris Diderot pour sa thèse « *SHANK2*, un nouveau gène impliqué dans la vulnérabilité des troubles du spectre autistique ».

2012 : Stage postdoctoral en génétique humaine au centre d'excellence en Neurologie à l'université de Montréal dirigé par le docteur Guy Rouleau

2011 : Doctorat en Génétique

SHANK2, un nouveau gène impliqué dans la vulnérabilité des troubles du spectre autistique

Les troubles du spectre autistique (TSA) sont des maladies neurodéveloppementales avec une héritabilité complexe. Ils sont caractérisés par des troubles des interactions sociales et de la communication, et par des intérêts restreints et des comportements stéréotypés. Nos analyses génétiques et fonctionnelles ont permis de mettre en évidence chez des patients autistes de nouvelles mutations altérant le gène *SHANK2* et diminuant le nombre de synapses dans des cultures de neurones de rat - le gène *SHANK2* code une protéine d'échafaudage au niveau des contacts entre les neurones (les synapses) et joue un rôle dans la formation et la maturation des neurites (les prolongements des neurones). L'ensemble de nos résultats souligne l'importance des gènes synaptiques dans les TSA et met également en évidence la présence de gènes modificateurs dans les TSA.

Directeur de thèse : **Monsieur Thomas BOURGERON**

Prix Louis Forest

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Le prix Louis Forest en Médecine a été attribué à

Madame Aude SILVE

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Nouveaux dispositifs pour l'application contrôlée d'impulsions électriques nanosecondes et pour la détection de leurs effets sur les cellules. Nouveaux résultats et hypothèses sur les paramètres contrôlant l'électroperméabilisation des cellules biologiques ».

2012 : Stage postdoctoral au Karlsruhe Institute of Technology (Allemagne)

2011 : Doctorat en Pharmacotechnie et Biopharmacie

Nouveaux dispositifs pour l'application contrôlée d'impulsions électriques nanosecondes et pour la détection de leurs effets sur les cellules. Nouveaux résultats et hypothèses sur les paramètres contrôlant l'électroperméabilisation des cellules biologiques

La thèse porte sur les interactions entre les cellules vivantes et les champs électriques pulsés caractérisés par des durées ultracourtes (quelques nanosecondes) et des amplitudes de champ très intenses (plusieurs millions de volts par mètre). Une partie des travaux a consisté en la mise en oeuvre de dispositifs expérimentaux permettant d'appliquer de telles impulsions sur des objets vivants : cellules, tissu végétal ou animal. Les expériences conduites ont mis en évidence qu'il était possible de rendre perméable la membrane extérieure des cellules avec une seule impulsion électrique de 10 ns. L'ensemble des nouvelles observations a permis de remettre en cause plusieurs points théoriques de l'électroperméabilisation dite classique, obtenue avec des impulsions beaucoup plus longues (quelques microsecondes ou millisecondes). Enfin un outil de diagnostic optique a été développé afin d'observer les modifications induites par les champs électriques pulsés, sur les objets vivants, au niveau moléculaire.

Directeur de thèse : **Monsieur Lluis MIR**

Prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Madame Suzy HALIMI, Professeur des Universités, Présidente honoraire de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, a fait une donation à la Chancellerie des universités de Paris pour récompenser une thèse en médecine, en mémoire de son frère, médecin, Guy HALIMI décédé prématurément.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo en Médecine a été attribué à

Madame Bich-Tram HUYNH

de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie pour sa thèse « Paludisme pendant la grossesse en Afrique subsaharienne : influence du calendrier d'administration du traitement préventif intermittent ».

2012 : Post-doctorat dans l'unité de pharmaco-épidémiologie et maladies infectieuses à l'institut Pasteur de Paris

2011 : Doctorat en de Sciences de l'épidémiologie

Paludisme pendant la grossesse en Afrique subsaharienne : influence du calendrier d'administration du traitement préventif intermittent

Pour prévenir le paludisme pendant la grossesse, responsable de petit poids à la naissance (< 2500 gr) et d'anémie maternelle en Afrique sub-saharienne, l'OMS recommande un traitement préventif intermittent (TPI) consistant en l'administration de 2 doses curatives de sulfadoxine/pyriméthamine à partir du 2e trimestre de grossesse avec au minimum un mois d'intervalle. Cette recommandation relativement large laisse place à de multiples possibilités d'administrer le TPI. Ce travail avait pour but d'identifier les périodes durant lesquelles les infections palustres avaient le plus de conséquences néfastes pour la santé materno-fœtale et de déterminer le calendrier optimal d'administration des 2 doses de TPI. Pour cela, nous avons mis en place et analysé les données d'une cohorte de 1037 femmes enceintes à Comé (Bénin) de 2008 à 2010. Nos résultats ont permis de suggérer des recommandations pour les stratégies futures de prévention pour le paludisme gestationnel.

Directeur de thèse : **Monsieur Michel COT**

Prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot

(1 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Par testament en date du 24 juillet 1970, Madame veuve CHAGNIOT née KUNTZ Yvonne a institué la faculté de Médecine de Paris légataire universelle de ses biens.

Le prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot en Médecine a été attribué à

Monsieur Samy FIGUEIREDO

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « *Acinetobacter* spp. et réservoir de gènes de carbapénèmases ».

2012 : Praticien Hospitalier, Département Anesthésie-Réanimation, CHU Bicêtre

2011 : Doctorat en microbiologie

Acinetobacter spp. et réservoir de gènes de carbapénèmases

Acinetobacter baumannii, bactérie responsable d'infections hospitalières, pose un problème émergent de multirésistance aux antibiotiques. Cette résistance est liée le plus souvent à la production, par la bactérie, d'enzymes capables de détruire un large spectre d'antibiotiques : les carbapénèmases. Nous avons d'abord montré qu'un certain nombre d'espèces bactériennes très proches de *Acinetobacter baumannii* d'un point de vue de leur classification, portent naturellement sur leur chromosome des gènes de carbapénèmases et en constituent donc le réservoir. Nous avons ensuite montré que lorsque certains éléments génétiques mobiles sont situés en amont de ces gènes naturels, ces derniers sont surexprimés conduisant à une baisse de sensibilité des germes aux antibiotiques. Ce travail contribue à mieux comprendre la plasticité et la diffusion de ces gènes de résistance et, à termes, d'envisager leur contrôle.

Directeur de thèse : **Monsieur Patrice NORDMANN**

Sciences

Sept Prix de Chancellerie

Prix Arconati-Visconti

(1 prix)

La marquise Marie-Louise ARCONATI-VISCONTI née PEYRAT a fait de l'Université de Paris sa légataire universelle en 1923. Avant ce testament Madame ARCONATI-VISCONTI avait fait des donations qui ont permis la création de l'institut de Géographie et de l'Institut d'Art et d'Archéologie.

Le prix Arconati-Visconti en Sciences a été attribué à

Monsieur Antoine DIGUET

de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie pour sa thèse « Utilisation de tensioactifs photosensibles pour le photocontrôle de systèmes biomimétiques, macro- et microfluidiques ».

2012 : Ingénieur de Recherche, Saint-Gobain Recherche, Aubervilliers

2011 : Doctorat en Sciences

Utilisation de tensioactifs photosensibles pour le photocontrôle de systèmes biomimétiques, macro- et microfluidiques

Une molécule à la fois tensioactive et capable de photoisomériser a été introduite dans différents systèmes physico-chimiques et biomimétiques, permettant le développement de nouvelles possibilités de photocontrôle, souvent de manière réversible. Les modifications de polarité et de géométrie de la molécule qui ont lieu sous illumination ont été exploitées à plusieurs niveaux d'échelle, de manière à utiliser la lumière comme outil de contrôle, sans contact mécanique, pour des applications variées : le changement de conformation de l'ADN, la synthèse *in vitro* de protéines, la génération de gouttes en microfluidique, le déplacement d'une goutte millimétrique et l'éclatement sélectif de membranes lipidiques.

Directeur de thèse : **Monsieur Damien BAIGL**

Prix Perrissin-Pirasset

(1 prix)

Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET est décédée le 3 mai 1935. Elle avait institué par testament l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.

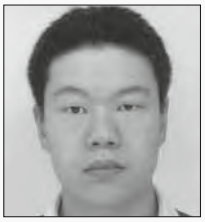

Le prix Prix Perrissin-Pirasset en Sciences a été attribué à

Monsieur Zhou XU

de l'Université Paris 7 Paris Diderot pour sa thèse « Étude des relations structure-activité de la protéine du prion ».

2012 : Stage postdoctoral dans l'équipe du Docteur Teixeira sur la biologie des télomères à l'IBPC (CNRS)

2011 : Doctorat en Microbiologie procaryote et eucaryote

Étude des relations structure-activité de la protéine du prion

Les maladies à prions sont des maladies infectieuses neurodégénératives fatales liées au mauvais repliement d'une protéine, la PrP. L'hypothèse du prion stipule que le changement de structure de la PrP dans une forme anormale est responsable de ces maladies. Or la partie de la protéine impliquée dans cette conversion pathologique reste inconnue, de même que celle qui en porterait la fonction physiologique. Par des approches variées, nous avons étudié les relations structure-activité de la PrP. Nous avons identifié la partie appelée H2H3 comme un domaine clef de la conversion et avons mis en évidence un rôle physiologique de la partie N-terminale dans la réparation de l'ADN et la stabilité génomique. Ces résultats permettent une meilleure compréhension de cette protéine étonnante à laquelle s'apparentent d'autres protéine amyloïdes impliquées dans la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson.

Directeur de thèse : **Monsieur Jean-Philippe DESLYS**

Prix Perrissin-Pirasset / Schneider

(1 prix)

Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET est décédée le 3 mai 1935. Elle avait institué par testament l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.

Président directeur général de société, Joseph SCHNEIDER a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962, en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.

Le prix Perrissin-Pirasset / Schneider en Sciences a été attribué à

Monsieur Pierre SIMON

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Ordre et stabilité dans les théories NIP ».

2012 : Post-doctorant à l'Université Hébraïque de Jérusalem

2011 : Doctorat en Mathématique

Ordre et stabilité dans les théories NIP

Je travaille en théorie des modèles, une branche de la logique mathématique qui étudie les propriétés générales des structures algébriques. Ma thèse porte sur la classe des structures dites « NIP » dans lesquelles on ne peut coder une relation aussi complexe que la divisibilité des entiers naturels.

Mon travail a consisté à classifier ces structures et à en déterminer les propriétés caractéristiques. J'ai ainsi dégagé la notion de « définition honnête », qui a permis ensuite de résoudre une conjecture inspirée de la théorie de l'apprentissage statistique sur l'existence de schémas de compression. J'ai aussi contribué à développer l'utilisation de mesures sur les structures NIP, qui font un lien avec la théorie des probabilités.

Directrice de thèse : **Madame Elisabeth BOUSCAREN**

Prix Thiessé de Rosemont / Demassieux

(1 prix)

La Baronne Eugénie THIESSÉ née GEOFFROY de ROSEMONT a institué l'Université de Paris légataire universelle par testament du 10 décembre 1928.

Madame DEMASSIEUX était maître de conférences à la Faculté des sciences de Paris. Elle a consenti un legs à cette Faculté en 1959.

Le prix Thiessé de Rosemont / Demassieux en Sciences
a été attribué à

Monsieur Pierre GABRIEL

de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie pour sa thèse « Équations de transport-fragmentation et applications aux maladies à prions ».

2012 : Post-doctorant à l'Inria de Lyon puis Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

2011 : Doctorat en Mathématiques appliquées

Équations de transport-fragmentation et applications aux maladies à prions

Les maladies à prions sont causées par la polymérisation de certaines protéines, appelées prions. La modélisation mathématique de ce phénomène fait intervenir de manière centrale l'équation aux dérivées partielles de transport-fragmentation.

Ma thèse a consisté à étudier mathématiquement cette équation afin d'en dégager les propriétés fondamentales. Plus précisément, nous nous sommes attachés à décrire le comportement en temps grand des solutions pour différents paramètres (linéaires ou nonlinéaires). Nous nous sommes aussi intéressés à un problème de contrôle optimal et avons obtenu pour celui-ci des résultats qui pourraient, dans l'avenir, permettre d'élaborer une méthode de diagnostic des maladies à prions.

Directeurs de thèse : **Madame Marie DOUMIC JAUFFRET et Monsieur Benoît PERTHAME**

Prix Louis Forest

(2 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Le prix Louis Forest en Sciences
a été attribué à

Madame Alizée MALNOË

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Rôle de la protéase FtsH dans le maintien de la chaîne photosynthétique et caractérisation de mutants du complexe cytochrome b_6f ».

2012 : Post-doctorante à l'Université de Berkeley, Californie (laboratoire de Kris Niyogi)

2011 : Doctorat en Sciences

Rôle de la protéase FtsH dans le maintien de la chaîne photosynthétique et caractérisation de mutants du complexe cytochrome b_6f

La photosynthèse est un processus fondamental à la vie sur Terre. Les organismes phototrophes, des cyanobactéries aux plantes, convertissent l'énergie lumineuse en énergie chimique à l'aide de deux centres réactionnels travaillant en série et d'un transporteur d'électrons et de protons, le complexe cytochrome b_6f. Ce dernier fonctionne selon un cycle. Mon travail de thèse a permis d'aborder une question restée sans réponse pendant des décennies à savoir l'importance physiologique de ce cycle. Nous avons démontré qu'une croissance photosynthétique est possible en son absence.

Ceci a été réalisé par l'obtention d'un mutant de la protéase FtsH, qui limite la dégradation de complexes altérés. Ma thèse a ainsi révélé le rôle global que possède cette protéase dans le maintien de la chaîne photosynthétique et offre pour la recherche appliquée une opportunité d'augmenter la production de molécules d'intérêt par les microalgues.

Directrice de thèse : **Madame Catherine de VITRY**

Le prix Louis Forest en Sciences
a été attribué à

Monsieur Elphège-Pierre NORA

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Architecture chromosomique du locus *Xic* : Implications pour la régulation de l'inactivation du chromosome X ».

2012 : Post-doctorat à l'Institut Curie

2011 : Doctorat en Sciences

Architecture chromosomique du locus *Xic* : Implications pour la régulation de l'inactivation du chromosome X

Mes travaux de thèse ont démontré l'existence d'un principe architectural des chromosomes jusqu'alors inconnu, qui repose sur leur segmentation en une série de larges domaines successifs. En combinant des techniques moléculaires et cytologiques de pointe j'ai établi que les régions chromosomiques appartenant au même domaine se contactent physiquement dans le noyau de la cellule, alors que les régions n'appartenant pas au même domaine sont spatialement ségrégées les unes aux autres. Des analyses complémentaires basées sur la génétique expérimentale et la bioinformatique m'ont en outre permis de comprendre les mécanismes contrôlant cette organisation, et de prouver qu'elle est cruciale pour la régulation des gènes présents dans ces différents domaines chromosomiques.

Ces travaux ouvrent donc de nombreuses perspectives de recherche fondamentale et appliquée, que plusieurs laboratoires poursuivent déjà.

Directrice de thèse : **Madame Edith HEARD**

Prix Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences
a été attribué à

Monsieur Arnaud CRASSOUS

de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie pour sa thèse « Contribution à l'étude des effets de champ à l'échelle nanométrique dans des hétérostructures d'oxydes ».

2012 : Étude post-doctorale École polytechnique fédérale de Lausanne-Laboratoire de Céramiques

2011 : Doctorat en Physique des matériaux

Contribution à l'étude des effets de champ à l'échelle nanométrique dans des hétérostructures d'oxydes

Dans cette thèse expérimentale, j'ai étudié des effets de champ dans des hétérostructures ferroélectrique/supraconducteur de $BiFeO_3/YBa_2Cu_3O_7$-x. J'ai modifié la polarisation du BiFe O_3 localement en utilisant la microscopie à force atomique à pointe conductrice afin de moduler les propriétés de transport du supraconducteur sous-jacent, notamment sa température critique. Via la définition de domaines ferroélectriques nanométriques, un réseau de zones normales a été défini ce qui m'a permis de contrôler la dynamique des vortex supraconducteurs. J'ai ensuite étudié des effets de champ dans des jonctions tunnel à barrière ferroélectrique. L'électrorésistance tunnel, c'est-à-dire une modification du courant tunnel lorsque la direction de la polarisation ferroélectrique est renversée, a été mesurée de façon statique et dynamique. En utilisant des électrodes ferromagnétiques, un couplage d'interface entre les ordres ferroïques a aussi été observé.

Directeurs de thèse : **Madame Agnès BARTHÉLÉMY**
et Monsieur Javier VILLEGAS

Lettres et Sciences Humaines

Dix Prix de Chancellerie

Prix Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Caroline CHEVALIER-ROYET

de l'Université Paris 4 Paris-Sorbonne pour sa thèse « Lectures des livres des Rois à l'époque carolingienne ».

2012 : Professeur d'histoire-géographie en lycée.

2011 : Doctorat en Histoire médiévale

Lectures des livres des Rois à l'époque carolingienne

Durant la renaissance carolingienne, cinq traités exégétiques sont consacrés aux livres des Rois, composés entre 800 et 840 environ. Deux d'entre eux, un recueil de dit du « pseudo-Jérôme » et un florilège anonyme uniquement attesté par le manuscrit Paris, Bnf, lat. 15 679, rassemblent des explications brèves. Les trois autres, écrits par de prolixes exégètes, Claude de Turin, Raban Maur et Angélome de Luxeuil, sont de longs commentaires continus qui suivent la narration biblique. A l'intérieur de l'édifice exégétique chrétien, ces commentateurs innovent en recueillant la tradition éparse sur ces livres historiques, en l'ordonnant et en l'actualisant. L'étude des variations et des interprétations nouvelles introduites dans ces traités offre à l'historien un accès direct aux représentations nourrissant les débats carolingiens sur l'ordonnancement de la société terrestre et ses liens avec la cité céleste. Se dessine alors l'image d'une société terrestre équilibrée où sphère temporelle et sphère religieuse ne s'opposent pas : les recteurs terrestres, rois et clercs, concourent ensemble à la défense de l'Église et de la foi et à la diffusion du message divin.

Directeur de thèse : **Monsieur Michel SOT**

Prix Benabou / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Afin de perpétuer le souvenir de sa fille Mariette BENABOU, ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, agrégée d'histoire, maître-assistante à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Madame BRAUN a fait donation d'une somme d'argent à la Chancellerie des universités de Paris en 1986.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Benabou / Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Pauline LEMAIGRE-GAFFIER

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « Du cœur de la Maison du Roi à l'esprit des institutions. L'administration des Menus Plaisirs au XVIIIe siècle ».

2012 : Post-doctorante (Institutions et dynamiques historiques de l'Économie – UMR 8533 / Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

2011 : Doctorat en Histoire

Du cœur de la Maison du Roi à l'esprit des institutions. L'administration des Menus Plaisirs au XVIIIe siècle

L'État monarchique étant indissociable d'une cour où se déploie la représentation royale, restituer l'esprit de ses institutions impose d'analyser la gestion de l'espace aulique – institution sociale, économique et politique se traduisant dans une structure administrative. Attachés à la personne du souverain, chargés des décors des fêtes de cour et des rituels d'État, exerçant la tutelle royale sur les Comédies française et italienne, l'administration domestique des Menus Plaisirs participe aussi du développement de l'administration centrale. Ce terrain d'exploration inédit rend ainsi visible la manière dont la monarchie mit les mutations bureaucratiques et organisationnelles des Lumières au service de ses objectifs propres : intégrer public et privé, sacré et profane, exceptionnel et quotidien dans le cérémonial royal ; faire cohabiter une conception traditionnelle du service du roi et du public avec des procédures d'objectivation des relations, des attributions et des fonctions dans sa politique du théâtre.

Directeur de thèse : **Monsieur Dominique MARGAIRAZ**

Prix Louis Forest

(2 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Le prix Louis Forest en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Monsieur Nicolas LÉVI

de l'Université Paris 4 Paris Sorbonne pour sa thèse « *Arcana in ipso consummati operis fastigio*. La révélation finale dans la littérature latine (Cicéron, Ovide, Apulée) ».

2012 : Professeur en CPGE (Lycée Fénelon, Paris)

2011 : Doctorat en Études latines

Arcana in ipso consummati operis fastigio. La révélation finale dans la littérature latine (Cicéron, Ovide, Apulée)

Cette thèse étudie le motif de la révélation finale présent au livre VI du *De republica* de Cicéron (le « Songe de Scipion »), au livre XV des *Métamorphoses* d'Ovide (le discours de Pythagore), et au livre XI des *Métamorphoses* d'Apulée (la théophanie d'Isis). Ces mises en scène apocalyptiques, élaborées à partir de matériaux philosophiques et religieux qu'on cherche à situer dans leur contexte historique et dans l'économie générale des interrogations de leurs auteurs respectifs, tendent, par leur place au dernier livre de l'oeuvre et leur subtil dialogue thématique et symbolique avec ce qui précède, à constituer des révélations finales des textes eux-mêmes: elles leur apportent une élucidation rétrospective dont découlent de puissants effets littéraires en même temps qu'une représentation particulière de la quête humaine de la vérité.

Directeur de thèse : **Monsieur Carlos LÉVY**

Le prix Louis Forest en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Marie-Jeanne ZENETTI

de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis pour sa thèse « Factographies : pratiques et réception des formes littéraires de l'enregistrement à l'époque contemporaine ».

2012 : ATER, département de littérature comparée, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

2011 : Doctorat en Littérature comparée

Factographies : pratiques et réception des formes littéraires de l'enregistrement à l'époque contemporaine

Depuis les années 1960, un ensemble inédit de formes a émergé dans les littératures européennes et nord-américaine : compilations de notes prises sur le vif ou de documents existants, ces œuvres se présentent comme des captations fragmentées du réel et des discours qui le constituent. Ces formes encore non théorisées, que l'on propose de nommer des « factographies », préfèrent les modèles du montage et de l'enregistrement à ceux de la composition littéraire ; elles constituent des dispositifs destinés à renouveler l'attitude des lecteurs face aux œuvres et face au monde qu'elles prennent pour objet. Prenant appui sur les propositions de Roland Barthes, sur les théories de la réception et sur la comparaison avec d'autres arts tels que la photographie et l'art contemporain, ce travail réfléchit aux questions que pose la représentation du réel en littérature quand elle abandonne la forme narrative et le modèle du roman réaliste.

Directrice de thèse : **Madame Tiphaine SAMOYAULT**

Prix Louis Forest / Thiessé de Rosemont

civilisations étrangères

(1 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

La Baronne Eugénie THIESSÉ née GEOFFROY de ROSEMONT a institué l'Université de Paris légataire universelle par testament du 10 décembre 1928.

Le prix Louis Forest / Thiessé de Rosemont – civilisation étrangères en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Monsieur Philippe SAUDRAIX

de l'Université Paris 4 Paris Sorbonne pour sa thèse « Dresde et les Wettin (1697-1756) : Ascension d'une dynastie, construction d'une capitale ».

2012 : Congé pour convenances personnelles

2011 : Doctorat en Histoire

Dresde et les Wettin (1697-1756) : Ascension d'une dynastie, construction d'une capitale

Grâce à l'union personnelle de la Saxe et de la Pologne (1697-1756), la dynastie des Wettin albertins, de luthérienne et électorale, devient catholique et royale et mène une politique de grande envergure. Elle exprime son ascension par son investissement dans sa ville-résidence et capitale, Dresde : elle y bâtit des palais en signe de sa splendeur royale, elle y restaure l'Église catholique, elle y rassemble de prestigieuses collections et y donne de somptueuses fêtes. Toutefois, elle doit compter avec les bourgeois (au sens juridique du terme) et les institutions communales : quoique fiers de la présence de la dynastie, de son administration et de sa cour, ils insistent sur l'identité communale et luthérienne de Dresde. C'est pourtant la totalité de l'espace urbain qui est embellie par les Wettin, parce que toute la ville-résidence est à la fois le miroir et l'écrin de l'électeur de Saxe et roi de Pologne.

Prix Richelieu

(3 prix)

Marie Odet Jean Armand de la CHAPELLE de SAINT-JEAN de JUMILHAC, 8e et dernier Duc de Richelieu est né en 1880 et est décédé en 1952. Sa mère Marie-Alice HEINE, née le 18 juin 1858, dans l'état de Louisiane et décédée en 1925, fut princesse de Monaco. Elle épousa, en première noce, Marie Odet Armand de la CHAPELLE de JUMILHAC, Duc de Richelieu, le 27 février 1875 à Paris.

Le prix Richelieu en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Monsieur Thomas BOCCON-GIBOD

de l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense pour sa thèse « Les principes démocratiques de l'autorité ».

2012 : Professeur de philosophie au lycée du Parc de Vilgénis, Massy

2011 : Doctorat en Philosophie

Les principes démocratiques de l'autorité

L'objet de cette étude consiste à rendre raison du phénomène de l'autorité, et à en mettre en évidence le caractère démocratique. Après avoir identifié dans ce but la spécificité de la philosophie politique par rapport à l'anthropologie et aux sciences sociales, on y examine les fondements modernes de l'autorité politique, sous ses deux modes principaux que sont, sur le plan théorique, l'anthropologie politique, et sur le plan pratique, le concept de représentation populaire. On réinterprète alors les modalités historiques de l'autorité à travers une généalogie des institutions publiques françaises. A la lumière notamment des origines doctrinales du droit administratif, on distingue ainsi deux modalités essentielles du gouvernement moderne, « l'État social » et « l'État régulateur ».

Directeur de thèse : **Monsieur Olivier CHALINE**

Directeur de thèse : **Monsieur Robert DAMIEN**

Prix Richelieu

Marie Odet Jean Armand de la CHAPELLE de SAINT-JEAN de JUMILHAC, 8e et dernier Duc de Richelieu est né en 1880 et est décédé en 1952. Sa mère Marie-Alice HEINE, née le 18 juin 1858, dans l'état de Louisiane et décédée en 1925, fut princesse de Monaco. Elle épousa, en première noce, Marie Odet Armand de la CHAPELLE de JUMILHAC, Duc de Richelieu, le 27 février 1875 à Paris.

Le prix Richelieu en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Claire HOUMARD

de l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense et Université Laval (Québec, Canada) pour sa thèse « Caractérisation chrono-culturelle et évolution du Paléoesquimau dans le Golfe de Foxe (Canada). Étude typologique et technologique des industries en matières dures d'origine animale ».

2012 : Post-doctorante de la Fondation Fyssen

2011 : Doctorat en Préhistoire (France) et Archéologie (Canada)

Caractérisation chrono-culturelle et évolution du Paléoesquimau dans le Golfe de Foxe (Canada). Etude typologique et technologique des industries en matières dures d'origine animale

Le peuplement de l'Arctique canadien débute il y a 4500 ans avec l'arrivée des Paléoesquimaux. Venant de l'Alaska, ils colonisent les terres nouvellement libérées des glaces. Mon étude a porté sur la caractérisation chrono-culturelle du Paléoesquimau (~2500 av. J.-C. – 1400 après J.-C.). A partir de l'étude de six gisements localisés autour du Golfe de Foxe au nord du Canada, j'ai retracé l'évolution des pratiques techniques et sociales de ces groupes essentiellement chasseurs. Pour la première fois j'ai combiné les résultats apportés par la typologie, l'étude des matières premières et la technologie. Mon étude m'a permis de conclure à l'existence d'un continuum culturel et de résoudre les controverses existantes. L'hypothèse d'une période de transition a pu être éliminée. J'ai également proposé des interprétations d'ordre socio-économique pour expliquer les changements observés à la fois dans l'équipement, dans l'habitat et dans l'organisation sociale des Paléoesquimaux.

Directeurs de thèse : **Madame Valentine ROUX et Monsieur James WOOLLETT**

Le prix Richelieu en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Virginie MARTIN

de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour sa thèse « La diplomatie en Révolution. Structures, agents, pratiques et renseignements diplomatiques. L'exemple des diplomates français en Italie (1789-1796) ».

2012 : Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

2011 : Doctorat en Histoire

La diplomatie en Révolution. Structures, agents, pratiques et renseignements diplomatiques. L'exemple des diplomates français en Italie (1789-1796)

Cette thèse traite de la transformation du personnel, des normes et des pratiques diplomatiques françaises sous la Révolution. Elle étudie les processus d'élaboration et les modalités de mise en œuvre de la politique extérieure, pour déterminer la nature même de cette diplomatie révolutionnaire. A l'encontre de l'idée tenace qui en fait une diplomatie atone parce que prosélyte, ce travail s'emploie à reconstituer les étapes de sa métamorphose - depuis la « régénération » manquée de la diplomatie royale sous la monarchie constitutionnelle, jusqu'à sa réinvention en une diplomatie nationale sous la République. En faisant d'une charge honorifique une véritable fonction publique et en remplaçant l'ambassadeur-courtisan par le diplomate-fonctionnaire, la Révolution a contribué à professionnaliser la diplomatie et à transformer « l'art de négocier » en une science à part entière. En la mettant au service des intérêts et de la dignité de la nation, la Révolution a donc redéfini en profondeur les enjeux de la représentation et de la négociation diplomatiques.

Directeur de thèse : **Monsieur Jean-Clément MARTIN**

Prix Aguirre-Basualdo / André Labrouquère

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Né le 22 Juillet 1873 à DAX et décédé le 13 octobre 1955, M. Jean LABROUQUÈRE a légué à l'Université de Paris une partie de ses biens dans le but de remettre un prix à des étudiants et a désiré le nommer André LABROUQUÈRE, afin de perpétuer le nom de son fils.

Le prix Aguirre-Basualdo / André Labrouquère en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Monsieur Vincent ISRAEL-JOST

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « L'observation scientifique : Aspects philosophiques et pratiques ».

2012 : Post-doctorant ANR aux archives Poincaré

2011 : Doctorat en Philosophie des sciences

L'observation scientifique : Aspects philosophiques et pratiques

La conception traditionnelle de l'observation scientifique comme directe, neutre et reposant sur la perception non assistée ne tient plus aujourd'hui. Désormais, en effet, l'exploration des phénomènes s'accompagne presque toujours de l'utilisation d'instruments complexes et d'un traitement informatique des données. Mais si l'observation dépend des techniques et des théories peut-on encore lui attribuer la capacité à remettre en cause les théories? Dans la conception que je propose, l'observation est l'aboutissement d'une phase expérimentale souvent longue, visant à stabiliser les éléments qui sont en jeu dans l'investigation empirique. Je montre qu'ainsi, l'observation conserve son rôle de guide essentiel de la connaissance empirique.

Prix Schneider / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Président directeur général de société, Joseph SCHNEIDER a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962, en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le prix Schneider / Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Monsieur Antoine ROULLET

de l'Université Paris 4 Paris Sorbonne pour sa thèse « La chair impossible : regards sur les corps et genèse de la réputation de sainteté chez les carmélites espagnoles, vers 1560 - vers 1630 ».

2012 : Professeur agrégé dans l'enseignement secondaire

2011 : Doctorat en Histoire moderne

La chair impossible : regards sur les corps et genèse de la réputation de sainteté chez les carmélites espagnoles, vers 1560 - vers 1630

Cette thèse s'intéresse aux pratiques corporelles de mortification baroques et se situe au croisement de différentes historiographies : l'histoire du corps, de la sainteté et les *gender studies.* Elle dépouille systématiquement l'hagiographie manuscrite des carmélites espagnoles, un ordre réputé pour son austérité et réformé dès 1562 par Thérèse d'Avila. Nous y montrons que la sainteté se construit à travers le corps, creuset du perfectionnement de soi, parce que les gestes, les postures, la santé des religieuses sont soumises à une herméneutique constante de la part de la communauté. Des pratiques jadis analysées d'un point de vue religieux sont perméables à d'autres évolutions culturelles ou sociales, comme l'aristocratisation de la société, le développement de la cour ou de la médecine.

Directeurs de thèse : **Madame Anouk BARBEROUSSE et Monsieur Jean GAYON**

Directeur de thèse : **Monsieur Denis CROUZET**

Pharmacie

Trois Prix de Chancellerie

Prix Aguirre-Basualdo / Canat

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le legs CANAT a été consenti à la faculté de Pharmacie, par testament du 11 juin 1963 et par codicille du 29 juin 1970, par Madame Jeanne, Ernestine, Adèle CANAT née NORDMANN en mémoire de Pierre Georges CANAT, Pharmacien de première classe, interne des hôpitaux. Jeanne CANAT, née à Paris le 18 octobre 1883 décéda le 3 octobre 1976. Le montant du legs fut accordé à la Chancellerie des Universités de Paris par les frères de la défunte, le 9 mai 1980.

Le prix Aguirre-Basualdo / Canat en Pharmacie a été attribué à

Madame Clotilde ROUSSEAU

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « *Clostridium difficile* chez le jeune enfant : dynamique de la colonisation et microbiote intestinal ».

2012 : Assistante Hospitalo-universitaire en microbiologie, Université Paris Sud 11 Paris Sud / Hôpital Jean Verdier

2011 : Doctorat en Microbiologie

Clostridium difficile chez le jeune enfant : dynamique de la colonisation et microbiote intestinal

Clostridium difficile est la principale cause des diarrhées post-antibiotiques acquises à l'hôpital. L'infection comprend deux étapes, la colonisation intestinale puis la sécrétion des toxines. De façon inexpliquée, le jeune enfant est fréquemment colonisé par cette bactérie sans développer la maladie. Dans cette thèse, nous avons eu pour objet de mieux comprendre la colonisation par *C. difficile* chez l'enfant afin de trouver de nouveaux moyens de lutte contre l'infection. Nous avons montré que le jeune enfant, à l'hôpital comme dans la communauté, représentait une source potentielle d'infection pour l'adulte. Nos travaux ont également permis d'identifier deux périodes d'acquisition de *C. difficile* : néonatale ou entre 4 et 6 mois. Par ailleurs, l'analyse de la composition du microbiote intestinal a révélé l'existence de signatures bactériennes associées à la colonisation par C. difficile, en particulier une diminution des bifidobactéries. Ces travaux ouvrent des perspectives de nouvelles approches thérapeutiques par modulation du microbiote.

Directrice de thèse : **Madame Anne COLLIGNON**

Prix Régnier

(1 prix)

Monsieur Jean RÉGNIER, Professeur à l'ancienne Faculté de Pharmacie, a légué ses biens en 1942 (son père était un ancien pharmacien de première classe de la Faculté de Pharmacie de Paris).

Le prix Régnier en Pharmacie a été attribué à

Madame Marie HERR-BREGET

de l'Université Paris 5 Paris Descartes pour sa thèse « Cadre/mode de vie et symptomatologie respiratoire et allergique en cours des 18 premiers mois de vie : résultats de la cohorte de nouveau-nés PARIS ».

2012 : Assistante Hospitalo-universitaire en Santé publique

2011 : Doctorat en Santé publique

Cadre/mode de vie et symptomatologie respiratoire et allergique en cours des 18 premiers mois de vie : résultats de la cohorte de nouveau-nés PARIS

L'asthme et la rhinite sont des pathologies fréquentes chez l'enfant, dont la survenue dépend de facteurs génétiques et environnementaux. Mon projet de recherche visait à décrire les différentes manifestations cliniques de ces pathologies au plus jeune âge et à identifier leurs facteurs de risque, notamment parmi les caractéristiques du cadre et du mode de vie de l'enfant. Les données recueillies lors d'un bilan de santé mené à l'âge de 18 mois chez 2012 enfants participants au suivi d'une cohorte francilienne ont été analysées. Les résultats montrent la précocité des premières manifestations de la rhinite allergique et le rôle de l'atopie (prédisposition à l'allergie) dans la sévérité des sifflements respiratoires. En terme de facteurs de risque, ce travail incrimine l'exposition à des facteurs biologiques (blattes, moisissures) et chimiques (tabac, meuble en bois aggloméré, rénovations) ainsi que le surpoids.

Directrice de thèse : **Madame Isabelle MOMAS**

Prix Régnier / Louis Forest

(1 prix)

Monsieur Jean RÉGNIER, Professeur à l'ancienne Faculté de Pharmacie, a légué ses biens en 1942 (son père était un ancien pharmacien de première classe de la Faculté de Pharmacie de Paris).

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Le prix Régnier / Louis Forest en Pharmacie a été attribué à

Madame Caroline MOREAU

de l'Université Paris 5 Paris Descartes pour sa thèse « Pharmacogénétique des antagonistes de la vitamine K dans les populations particulières : l'exemple des patients âgés, des enfants et des patients résistants ».

2012 : Praticien attaché en Biochimie et Hématologie (Hôpital européen Georges Pompidou, jusqu'au 31 oct. 2012) puis Assistante Hospitalo-universitaire en Biochimie (Centre hospitalier et universitaire de Rennes, depuis le 1er Nov 2012).

2011 : Doctorat en Biochimie, Biologie moléculaire

Pharmacogénétique des antagonistes de la vitamine K dans les populations particulières : l'exemple des patients âgés, des enfants et des patients résistants

Les antagonistes de la vitamine K (AVK) sont difficiles à manier du fait d'une marge thérapeutique étroite et d'une importante variabilité interindividuelle. Ces médicaments sont une cause importante de iatrogénie. Pour autant, très peu d'études se sont focalisées spécifiquement sur les facteurs de cette variabilité dans des populations particulières telles que les patients très âgés, les enfants ou les patients résistants. Nos travaux ont permis d'identifier les facteurs notamment génétiques de variabilité de la réponse aux AVK. Le gène VKROC, codant pour la cible pharmacologique des AVK, présente un rôle central essentiel dans la variabilité de la réponse aux AVK dans les populations étudiées. Ainsi, l'utilisation de la pharmacogénétique dans la prescription des AVK pourrait permettre de diminuer les accidents hémorragiques dus aux AVK.

Directrices de thèse : **Mesdames Marie-Anne LORIOT et Virginie SIGURET**

LES JURYS

LES JURYS

Droit et Sciences Politiques

Prix AGUIRRE-BASUALDO / RUBINSTEIN
Prix Louis FOREST / PICARD

Madame Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET
Professeur à l'Université Paris 11 Paris Sud

Monsieur Laurent LEVENEUR
Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Pascal CHAIGNEAU
Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

Prix solennels et de thèse André ISORÉ en Droit Privé

Monsieur François PASQUALINI
Professeur à l'Université Paris Dauphine

Madame Pierrette PINOT
Conseiller doyen de la Chambre Commerciale - Cour de Cassation

Madame Hélène AUBRY
Professeur à l'Université Paris 13 Paris Nord

Monsieur Didier BOCCON-GIBOD
Avocat général à la Cour de Cassation

Monsieur Jean-Pierre GRIDEL
Conseiller à la Cour de Cassation

Prix MARIANI / Louis FOREST en Droit de la mer

Madame Jacqueline DUTHEIL de la ROCHÈRE
Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Philippe DELEBECQUE
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Monsieur Éric CANAL-FORGUES
Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

Prix AGUIRRE-BASUALDO

Monsieur Yves SUREL
Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Michel VERPEAUX
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Monsieur Armel Le DIVELLEC
Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Mikhail XIFARAS
Professeur à l'Institut des Études Politiques

Sciences Economiques et Gestion

Prix AGUIRRE-BASUALDO

Monsieur Christian SCHMIDT
Professeur émérite à l'Université Paris Dauphine

Monsieur Jacques ROJOT
Professeur émérite à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Jean-Pierre LAFFARGUE
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Monsieur François LEGENDRE
Professeur à l'Université Paris 12 Paris Est Créteil Val-de-Marne

Prix Louis FOREST
Prix Louis FOREST / AGUIRRE-BASUALDO
Prix PIROU / AGUIRRE-BASUALDO

Monsieur Jean-Didier LECAILLON
Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Alain DESDOIGTS
Professeur à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée

Monsieur Emmanuel DUGUET
Professeur à l'Université Paris 12 Paris Est Créteil Val-de-Marne

LES JURYS

Médecine

Prix Gustave ROUSSY / AGUIRRE-BASUALDO

Monsieur François GOLDWASSER
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Chef du pôle cancérologie - Département d'oncologie - Hôpital Cochin

Monsieur Jean-Yves DELATTRE
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Chef du service de neurologie - Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière

Monsieur Thierry LE CHEVALIER
Chef du service cancérologie médicale - Institut Gustave Roussy

Prix AGUIRRE-BASUALDO / ROBIN

Monsieur Bernard AUGEREAU
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Chef du service orthopédique - APHP Georges Pompidou

Monsieur Pierre BEY
Professeur émérite de cancérologie-radiothérapie - Conseiller du Président de l'Institut Curie

Monsieur Benoît EURIN
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Président honoraire de l'Université Paris 7 Paris Diderot

Monsieur Joël ANKRI
Professeur des universités - Praticien hospitalier - Groupe hospitalier Sainte-Périne

Prix Louis FOREST
Prix Louis FOREST / KUNTZ-CHAGNIOT

Monsieur Robert BAROUKI
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Service de biochimie métabolique - Hôpital Necker

Monsieur Jean-Louis HAUW
Professeur émérite à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie
Membre de l'Académie nationale de médecine

Madame Hélène MERLE-BERAL
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Chef du service d'hématologie - Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière

Madame Martine RAPHAËL
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Université Paris 11 Paris Sud - Chef du service d'hématologie

Prix Suzy et Guy HALIMI / AGUIRRE-BASUALDO

Professeur Claudine BLANCHET-BARDON
Directrice d'un centre d'études et de traitement des maladies génétiques - Hôpital Saint-Louis

Docteur Claude GOFSTEIN
Docteur Anesthésiste

Monsieur Benoît EURIN
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Président honoraire de l'Université Paris 7 Paris Diderot

Docteur Daniel BEQUET
Professeur agrégé du Val-de-Grâce
Neurologue Hôpital Percy

Sciences

Prix ARCONATI-VISCONTI
Prix PERRISSIN-PIRASSET

Monsieur Jean-Claude BOUCAUT
Professeur à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Monsieur Philippe TAQUET
Professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle
Vice-président de l'Académie des sciences

Monsieur Pascal SIMON
Professeur à l'Université Paris 11 Paris Sud
Membre de l'Institut universitaire de France

Prix PERRISSIN-PIRASSET / SCHNEIDER
Prix THIESSÉ de ROSEMONT / DEMASSIEUX
en Mathématiques fondamentales et appliquées

Monsieur Henri BERESTYCKI
Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales
Directeur du Centre d'analyse et de mathématique sociale

Monsieur Olivier DEBARRE
Professeur des universités
Responsable du département Mathématiques et Applications – École normale supérieure

Monsieur Michel LEDOUX
Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse
Institut de Mathématiques de Toulouse - Composante statistiques et Probabilités (ESP)

LES JURYS

[Sciences]

Prix Louis FOREST en Sciences de la Vie

Monsieur Arnaud DUCRUIX
Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

Madame Nathalie CHARNAUX
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Université Paris 13 Paris Nord

Monsieur Pierre NETTER
Professeur à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Monsieur Jean-Didier VINCENT
Professeur émérite à l'Université Paris 11
Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine

Prix AGUIRRE-BASUALDO
en Sciences de la matière, Physique, Chimie, Sciences de l'univers, Technologie

Monsieur Jean-Pierre ASTRUC
Professeur à l'Université Paris 13 Paris Nord

Monsieur Sébastien BALIBAR
Directeur de recherches au CNRS - École normale supérieure

Monsieur Philippe TAQUET
Professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle
Vice-président de l'Académie des sciences

Lettres et Sciences Humaines

Prix BENABOU / AGUIRRE-BASUALDO en Histoire Moderne

Madame Nicole LEMAITRE
Professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Madame Françoise DARTOIS-LAPEYRE
Maître de conférences en Histoire moderne à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne - IUFM de Paris

Monsieur Jacques-Olivier BOUDON
Professeur à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

Monsieur Jean-Frédéric SCHAUB
Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

Monsieur Jean-Marie Le GALL
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Madame Nathalia MUCHNICK
Maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales

Madame Marie-José MICHEL
Professeur à l'université Paris 13 Paris Nord

[Lettres et Sciences Humaines]

Prix Louis FOREST en Lettres
Prix Louis FOREST / THIESSÉ de ROSEMONT en Lettres, spécialisé en civilisations étrangères
Prix AGUIRRE-BASUALDO / André LABROUQUÈRE

Monsieur Lucien BELY
Professeur à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

Monsieur Olivier SOUTET
Professeur à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

Madame Suzy HALIMI
Professeur émérite à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Monsieur Alain SCHAFFNER
Professeur à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Monsieur Michael LUCKEN
Professeur des universités à l'Institut national des langues et civilisations orientales

Prix RICHELIEU

Monsieur Pierre CAHNÉ
Professeur émérite à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne
Ancien recteur de l'Institut catholique de Paris

Monsieur Philippe GERVAIS-LAMBONY
Professeur à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense
Directeur de l'école doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent

Monsieur François VATIN
Professeur à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense
Directeur du Master Sciences sociales

Monsieur Pierre ROUILLARD
Directeur de recherches au CNRS
Directeur de la maison René Ginouvès – Archéologie et Ethnologie

Monsieur Jürgen RITTE
Professeur à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Madame Christine HAMON-SIREJOLS
Professeur à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

LES JURYS

Prix AGUIRRE-BASUALDO
Prix SCHNEIDER / AGUIRRE-BASUALDO

Monsieur Guillaume BONNET
Professeur des universités - Directeur adjoint de l'École normale supérieure

Monsieur François BOUGARD
Professeur à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense

Madame Michèle DUCOS
Professeur à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

Pharmacie

Prix AGUIRRE-BASUALDO / CANAT

Madame Isabelle MOMAS
Professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris 5 Paris Descartes

Madame Geneviève DURAND
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Chef du service du laboratoire de Biochimie - Hôpital Bichat

Monsieur Patrice PROGNON
Professeur des universités - Praticien hospitalier
Vice-Doyen de la Faculté de Pharmacie - Université Paris 11 Paris Sud

Monsieur Michel KOCH
Professeur émérite à l'Université Paris 5 Paris Descartes

Monsieur Jean-Louis LAPLANCHE
Professeur des universités – Praticien hospitalier à l'Université Paris 5 Paris Descartes
Service de biochimie - Hôpital Lariboisière

Prix RÉGNIER
Prix RÉGNIER / Louis FOREST

Monsieur Dominique DURAND
Doyen honoraire de l'Académie nationale de Pharmacie

Monsieur Jean-Claude CHAUMEIL
Professeur émérite à l'Université Paris 5 Paris Descartes

Monsieur Bernard VÉZINET
Membre honoraire de l'académie nationale de Pharmacie
Président d'Honneur de l'École technique supérieure du Laboratoire

REMERCIEMENTS

Monsieur François WEIL, Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris,
Madame Marie-Laure COQUELET, Vice-chancelier des universités de Paris,
Mesdames et Messieurs les Présidents des universités,
Madame Bernadette PETIT, Secrétaire générale de la Chancellerie des universités de Paris,
Mesdames et Messieurs les membres du jury,
Mesdames et Messieurs les généreux donateurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est au nom de tous les lauréats que j'ai le plaisir de vous adresser nos remerciements.

Notre reconnaissance s'adresse d'abord aux donateurs et aux membres du jury qui ont choisi de décerner à chacun d'entre nous un prix pour son travail de thèse. Cette marque d'estime et cette reconnaissance personnelle, nous les prenons avant tout comme un encouragement à poursuivre collectivement nos efforts de recherche, à partager nos travaux et à contribuer aux échanges scientifiques.

Nos directeurs ou directrices de thèse nous ont accompagnés et soutenus tout au long de nos années de doctorat. C'est à eux que vont nos remerciements les plus chaleureux ; leur confiance est sans aucun doute l'ingrédient le plus indispensable à la réalisation d'une thèse.

Nous remercions également nos collègues, doctorants et chercheurs qui, par les échanges que nous avons eus avec eux, ont contribué de façon souvent essentielle au contenu de nos thèses.

Nous exprimons notre reconnaissance aux écoles doctorales et laboratoires dans lesquels nous avons effectué nos recherches et qui nous ont permis de diffuser, d'échanger et de publier nos résultats tout au long de ces années. Cette reconnaissance va également aux personnels académiques et administratifs qui nous ont apporté une aide quotidienne précieuse.

Naturellement, nous souhaitons partager notre joie avec nos proches, amis et familles, et avec tous ceux qui nous offrent un appui de tous les instants.

Enfin, nous voudrions rendre hommage à la Chancellerie des universités de Paris qui contribue activement à la valorisation des activités de recherche. Grâce aux dons qui lui sont consentis, elle récompense ainsi chaque année des recherches dont la valeur scientifique a été jugée digne d'un tel geste.

Monsieur le Recteur, Madame le Vice-Chancelier, Mesdames et Messieurs les présidents des universités, Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs les membres du jury, les généreux donateurs et tous les membres de l'assistance, c'est un grand honneur de nous trouver ici parmi vous.

Merci.

Pour les lauréats 2012,
Alizée MALNOË

UNIVERSITÉS
1253
LA SORBONNE
PARIS

Service des impressions numériques du rectorat de Paris
cliché © Chancellerie des universités de Paris